

Définition de la notion d'éducation physique et sportive: une ambiguïté sémantique ?

Ferguen Abdelkrim¹, Hocini Mohamed Amine², Bessadi Mezhoura³

¹stapseps@gmail.com

²hocini.amine@gmail.com

³besmez@yahoo.fr

^{1 2 3} universite Alger3 institut d'éducation physique et sportive (Algérie)

Received: 18/02 /2019

Accepted: 03/03 /2020

Published: mars/2020

Résumé

La définition de la notion de l'éducation physique et sportive (EPS) demeure une vaste problématique, vu plusieurs concepts qui lui ont été apparentés à savoir les activités physiques et sportive (APS), l'éducation physique tout court. Donc un débat est toujours ouvert entre les spécialistes de l'éducation et les scientifiques. Cette notion a des fondements épistémologiques lui permettant de construire son statut et son identité dans un domaine d'activité qui lui est propre. Elle s'appuie donc sur des fondements disciplinaires et non pas sur une épistémologie elle-même (Marsault, C. 2011).

D'autres concepts lui ont été attribués à savoir les APS, les activités physiques et sportives et artistiques, l'EPS de demain sera-t-elle une discipline sportive ? Quels sont les enjeux éducatifs de cette discipline dont le statut est toujours mouvant ?

Most clé : Education physique et sportive – activités physiques et sportives – sport – Théorisation de l'éducation physique et sportive – Statut de l'EPS.

Abstract

The definition of the concept of physical education and sports (PSE) remains a broad problem, give nseveral concepts that have been related to himnamely physical activity and sport (APS), physique ducationany way. So a debate is always open between the specialists of education and the scientists. This notion has epistemological foundationsal lowingit to builditsstatus and identity in a field of activity of its own. It is there fore based on disciplinary foundations and not on an epistemology it self (Marsault, C. 2011).Other concepts have been attributed to it namely APS, physical and sporting activities and artistic, the EPS of tomorroww will it be a sport? What are the educational issues of this discipline who se status is always shifting?

Most key: Physical education and sports - physical and sports activities - sports - Theorization of physical education and sport - Status of the EPS.

Introduction

L'éducation physique et sportive a toujours fait l'objet d'un débat permanent entre les acteurs de l'éducation et les scientifiques en vue de cerner cette notion dans un contexte scolaire. Ce débat est à l'origine d'une ambiguïté sémantique entre la gymnastique d'autrefois et l'éducation physique et éducation sportive. Certains auteurs utilisent l'abréviation éducation physique (EP), d'autres l'éducation physique et sportive (EPS), ou encore activités physiques et sportives (APS).

La notion d'éducation physique et sportive a suscité un enjeu de survie, c'est-à-dire qu'il faudrait légitimer son existence au sein de l'école (René, B.X. 1992). Cet auteur pense que l'histoire de l'éducation physique et sportive justifie bien sa place au sein du système éducatif, donc elle mérite d'avoir un avenir.

Tant qu'elle revêt une pluralité de représentations, l'éducation physique et sportive est considérée comme une notion paradoxale, c'est-à-dire qu'elle comporte plusieurs sens (Marot, G. 2003). A cet effet, l'auteur pose la question suivante, l'éducation physique et sportive à l'école a-t-elle été la gymnastique d'hier ? est-t-elle l'éducation physique et sportive d'aujourd'hui ? sera-t-elle sport demain ?

Ces différentes représentations remontent depuis l'histoire de cette discipline d'où l'on assiste aujourd'hui à l'affaiblissement de son identité. Actuellement, elle a statut d'activités sportives de loisirs plus qu'une activité scolaire, c'est-à-dire d'enseignement. Pourtant, cette discipline dépasse le cadre pédagogique éducatif. Elle s'étend jusqu'à la didactique, c'est-à-dire qu'elle a un contenu d'apprentissage cohérent (Delaunay, M. 1989). Par contre, Dhelemmes, R. (1989), n'est pas convaincu d'opposer ces concepts. Ce qui est important pour lui, c'est le problème de ce qui s'enseigne et de ce qu'il s'apprend dans les pratiques corporelles. Selon, lui, la problématique notionnelle de l'éducation physique et sportive repose sur l'utilité sociale. Il s'agit donc d'intégrer l'histoire pour mieux la situer et d'éclairer les raisons et le moment de sa prise en charge par les éducateurs.

L'enseignement de l'éducation physique et sportive sous l'influence du courant pédagogique socioconstructiviste, certains pays ont adopté dans les années 1990 les compétences à développer chez les apprenants comme principe organisateur des programmes scolaires. Dans cette perspective, l'enseignement et l'apprentissage sont désormais considérés comme des instruments qui conduisent l'apprenant vers l'autonomie (Tawil, S. 2003).

Ainsi, l'accent est mis sur la formation d'individus compétents exigeant une conceptualisation de l'enseignement orienté vers la définition des connaissances à acquérir, qui visent l'amélioration des capacités de chacun à réagir à de nouvelles attentes et s'adapter enfin à de nouvelles situations.

Ce qu'il faut retenir, enfin, que la notion d'éducation physique et sportive demeure problématique. Il faut donc interroger l'histoire pour mieux la cerner et la fonder sur des bases réelles tout en valorisant ses erreurs. Et l'enjeu final, consiste donc en la maîtrise de l'outil de travail en précisant le type de citoyen que l'on veut former.

I. Théorisation de l'éducation physique et sportive

Nous présentons le modèle de Lamours, H (1984) qui fonde cette théorisation de l'éducation physique et sportive sur tronc motivationnel qui est la valorisation sociale. Cette reconnaissance sociale de l'éducation physique et sportive a besoin d'appuis théoriques afin de lui attribuer son statut et son identité, ainsi que sa légitimité au sein de la scène éducative.

Au départ, son histoire s'avère riche d'apports explicatifs d'où son originalité sur une terminologie qui désigne le mouvement, la motricité, l'acte moteur, la conduite motrice, les pratiques corporelles, les activités physiques, le corps, le sport, etc.

L'éducation physique et sportive dispose donc de plusieurs théorisations dont la définition que l'auteur nous présente est la suivante : « discours explicatif visant à généraliser un fait particulier ». De là, une réflexion scientifique et épistémologique a connu une ébauche afin de cerner cette notion d'éducation physique et sportive. Parlebas, P., cité par Lamours, H. (1984), a cherché d'identifier les voies qui mènent vers une réflexion épistémologique de l'éducation physique et sportive dont il schématise une théorie à trois facettes :

- Le statut scientifique ;
- L'étude de l'histoire des méthodes ;
- Le discours intuitif ;
- Le discours idéologique.

1. 1. Le discours scientifique

Citant l'exemple de l'athlétisme, lorsqu'on se réfère aux sciences biologiques ou physiologiques pour expliquer un phénomène lié aux processus énergétiques mis en jeu dans les courses à pied, là il s'agit d'une théorisation scientifique du geste moteur. Prenons un autre exemple, en psychologie expérimentale, où l'on voit que les spécialistes sont capables de donner des réponses aux problèmes exposés par les pédagogues de l'éducation physique et sportive. L'élève, en pleine action motrice, reçoit des informations du milieu en modifiant ses actes en fonction de la situation qui se présente, tout comme l'éducateur qui s'exprime devant ses élèves durant ses interventions pédagogiques pour corriger et expliquer certains points. Il s'agit dans ce cas de la cybernétique, c'est-à-dire d'un modèle scientifique « capable de fournir un schéma explicatif le plus pertinent de ce type de phénomène dont est riche la relation pédagogique » (H. Lamours, P.12). Celui-ci, précise enfin qu'une théorie est le résultat de la science qui lui correspond. Cependant, l'éducation physique et sportive ne peut être restreinte à la science, elle a besoin donc d'une autre théorie qui devrait faire appel à la rationalité, c'est-à-dire un autre champ théorique qui est la philosophie.

1. 2. Le discours philosophique

Étant exposée aux normes bien déterminées, l'éducation physique et sportive ne peut se justifier aux principes philosophiques. La philosophie est capable de résoudre certains problèmes liés à la liberté, finalité, principes, où la science ne peut les traiter. Ulmann, J. (1982).

Des études antérieures dont certains auteurs sont contre la séparation entre science et philosophie. Citant le cas de Piaget, J. (1967), où il affirme que leurs différences résident dans la méthode employée pour traiter un problème donné. Vialatoux, J. (1954), avait déjà conclu que l'approche scientifique avait une vision constructiviste, tandis que celle de la philosophie son approche a une tendance réflexive. Citons l'exemple de la danse, se caractérise par une motricité très importante en éducation physique et sportive et qui pose des problèmes d'ordre esthétique. Vu les difficultés rencontrées dans l'enseignement des différents styles qu'elle requiert. La phénoménologie n'a pas échappé aux théoriciens de l'éducation physique et sportive, c'est-à-dire l'appartenance de chaque style relève d'un phénomène philosophique où « la conscience du sujet est à l'origine du sens (Mermillot, E. 1980, P.12).

Un élève qui manifeste un comportement incohérent dans ses gestes lors d'une séance d'éducation physique et sportive, non-respect des règles du jeu dont la prise de position de nature phénoménologique, l'incohérence est décrétée par l'observateur. De là Gestalt, cité par Lamour, H (1984) note que « ce n'est pas le monde perçu qui donneur de sens, mais le sujet lui-même, c'est-à-dire son passé ou plus exactement son comportement présent filtré par son passé... ».

1. 3. Le discours intuitif

Ce type de théorisation a une portée pédagogique propre à chaque enseignant d'éducation physique et sportive. Il utilise par exemple des procédés particuliers pour vaincre par exemple une peur, une angoisse qui naît chez certains élèves dans une situation motrice à haut risque. Donc, c'est la mise à l'épreuve des théories personnelles d'apprentissage techniques motrices que l'enseignant préconise (Lamour, H. 1984).

Ce champ théorique se caractérise par un ensemble de questionnements et de remise en cause que le pédagogue se trouve confronté pendant les séances pratiques d'éducation physique et sportive. Les exemples cités par l'auteur sont :

- Quelle est la portée théorique exacte de termes familiers à l'éducation physique et sportive comme la « maladresse », « la souplesse », le stéréotype moteur » ?
- A quel corps de théorie faut-il rattacher l'affirmation selon laquelle les filles ont plus de sens du rythme que les garçons ?
- Sur quelle théorie se fonde l'enseignant qui affirme que dans la même séance d'athlétisme il faut proscrire le rapprochement de la pratique du saut en hauteur et de la course de haies ?

Selon l'auteur, tous ces discours ont leur place dans un champ théorique dans un contexte intuitif. Il propose à cet effet, un schéma à connexions thématiques qui nous permet de mieux le spécifier.

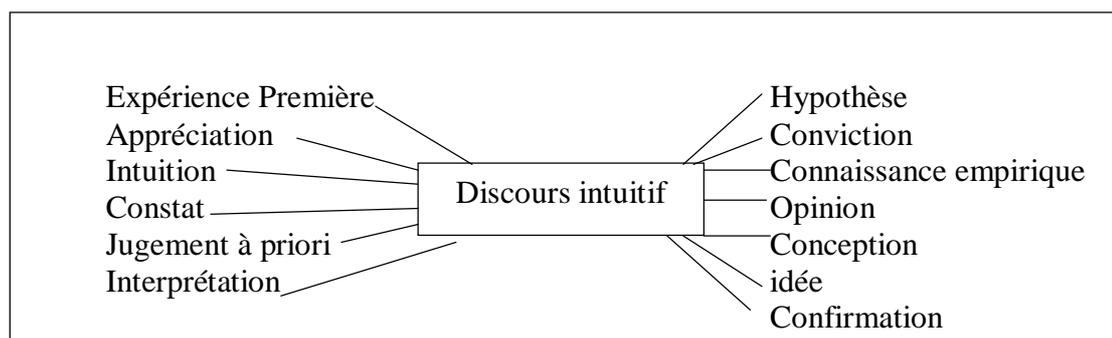


Figure 1. Le discours intuitif et connexions thématiques, d'après Lamour, H 1984.

1. 4. Le discours idéologique

L'éducation physique et sportive en tant que partie intégrante du système éducatif dont sa mission, d'une part, est de transmettre des valeurs sociales en vue de la conservation des normes, et d'autre part, elle vise l'autonomie.

Ces caractères ambivalents et contradictoires en même temps, mettent en opposition philosophie et idéologie en marge du système éducatif institutionnalisé, où les discours

idéologiques, par leur emprise, ont joué un rôle ambigu tout en véhiculant des idées fausses et illusives (Charlot, B. 1976).

L'exemple de Brohm, J. M. rapporté par Lamour, H. (1984), sur l'idéologie sportive dont il a essayé de démontrer que le sport « véhicule un amalgame d'idéaux non étrangers à ceux sur lesquels s'appuie le capitalisme ». Cet auteur conclut que les discours idéologiques se caractérisent par une certaine ambiguïté dans leur nombre et dans leur nature. Bien qu'on connaisse leur omniprésence et leur démocratisation, on ne peut prétendre à les négliger (Amart, P. 1977).

Au cours des dix dernières années la rénovation des programmes a occupé une place de choix dans le système éducatif algérien. Ce processus de rénovation des programmes est nouveau.

Comme toutes les disciplines scolaires, l'éducation physique et sportive est affecté par ce processus de rénovation des programmes. Un nouveau programme a été publié en 2003 (Ministère de l'Education Nationale, 2004) dont il accorde une importance particulière aux capacités de compréhension des élèves et à leur habileté à synthétiser les informations à partir des connaissances qu'ils possèdent.

2. La théorie- Qu'est-ce que la théorie ?

Selon le dictionnaire encyclopédique Wikipédia (2011), la théorie est un terme tirant son origine du grec « theorein » qui veut dire : « contempler, observer, examiner ». Ce concept désigne selon le même dictionnaire : « une idée ou une connaissance spéculative et vraisemblablement souvent basée sur l'observation et l'expérience donnant une représentation idéale, éloignée des applications ».

La théorie vue sous l'angle de la science, a pour objet de fournir à l'adversaire des arguments valables de sa propre réfutation. Elle produit donc une expérience critique aboutissant à un résultat expérimental non prédictible par aucune autre théorie établie.

Toutes théories reposent sur une finalité commune, c'est-à-dire l'explication scientifique d'un phénomène, social, psychologique etc. Cette explication n'est qu'une solution provisoire apportée à un problème bien déterminé (Popper, K. R. 1978). Cependant, la théorisation n'est pas seulement le produit de la science, il y a également l'explication philosophique, telle que les valeurs éthiques, morales, esthétiques, etc. l'éducation considère donc ces valeurs philosophiques.

L'éducation physique et sportive se voit aussi traversée par ces discours théoriques liés aux aspects scientifiques, philosophiques, idéologiques et didactiques (Ulmann, J. 1982).

Nous dirons, par conséquent, que l'éducation physique et sportive dispose de plusieurs théorisations dont la définition de la théorie proposée Par Lamour, H. (1984, P. 44) est la suivante : « discours explicatif visant à généraliser un fait particulier ». Il faut noter, enfin, la notion d'éducation physique et sportive regroupe plusieurs formes de théorisations dont nous essayerons de les développer succinctement dans les lignes qui suivent.

3. L'enjeu culturel de la conception de l'éducation physique et sportive

Les ambitions et la cadence qui caractérisent la réforme de l'éducation actuellement en cours en Algérie sont révélatrices de l'évolution de la société algérienne et de sa volonté

d'intégration dans la société du savoir émergente. C'est cette volonté affichée qui a donné naissance à un protocole d'accord passé entre l'UNESCO et le ministère de l'éducation nationale en Février 2001. L'analyse commune des besoins d'appui technique liés à cette demande d'accompagnement constitue la base de l'accord du programme d'appui de l'UNESCO à la réforme du système éducatif en Algérie (PARE) signé lors de la conférence générale de l'UNESCO en octobre 2003.

Toutefois, le choix de l'approche par les compétences engendre des défis culturels et identitaires importants pour la société, il convient de bien cerner les implications psychologiques et sociologiques de cette approche pédagogique. La réforme du système éducatif algérien vient donc de mettre fin à cette ambivalence des valeurs, qui bien qu'elle ait pu être sociologiquement compréhensible, fut tout de même à l'origine de nombreuses dysfonctions scolaires. Or celles-ci sont d'autant moins admissibles aujourd'hui que le gouvernement algérien souhaite aller vers des réformes en profondeur dont celle, évidemment prioritaire, de son système éducatif national. C'est qu'il semble avoir qu'il semble avoir désormais bien compris que pour coller aux impératifs de performance économique et sociale induits par la transformation rapide du monde, il lui fallait vite aller vers plus de rationalité éducative, voire la construction d'école « intelligente ».

L'évolution majeure de ce renouveau pédagogique consiste en l'injonction faite aux enseignants de passer d'un enseignement centré sur les matières où l'accent est mis sur les savoirs, à un enseignement visant le développement des compétences exigibles en fin de formation. Un accent particulier (notamment dans les filières générales) est mis sur la notion de « compétence transversale », notion elle-même fortement questionnée (Rey, 1996 Dolz et Ollagnier, 1999). On ne peut s'interroger avec Joshua (1999) sur la popularité du terme compétence et souligner avec lui, qu'il s'agit, peut-être, d'une réponse inadaptée à des difficultés didactiques majeures.

Soulignons que la culture de la formation rend le système éducatif algérien moins perméable à des changements. Concernant, plus particulièrement, l'éducation physique et sportive nous considérons que le cadre « paradigmatique » de rénovation des programmes y soit largement non explicité. Nous considérons en effet que les transformations des programmes mises en œuvre depuis 2003 témoignent de modifications profondes dans la conception de la discipline éducation physique et sportive, mais nous défendons l'idée que ces modifications relèvent moins d'une transformation paradigmatique sur l'apprentissage que d'un conflit idéologique.

C'est donc en tant que lieu privilégié d'enculturation du plus grand nombre à ces nouvelles catégories de la performance économique et sociale que le nouveau programme d'éducation physique et sportive semble à présent constituer la préoccupation des acteurs de l'éducation nationale. Mais cette transformation qualitative du système d'enseignement de l'éducation physique et sportive suppose en même temps une disponibilité des moyens et une plus grande rationalisation des formations et des savoirs.

Conclusion

Partant d'une définition de l'éducation physique et sportive fondée sur une identité professionnelle, vue sous l'angle socioculturel, la question qui se pose quel type d'homme

doit-on produire ? Sur la base de quelles valeurs, de quel mode et de quelle société pour aboutir à un profil d'individu souhaité ?

De là, il faudrait définir préalablement les objectifs de formation qui tiennent rigoureusement compte des impératifs de la mondialisation et que l'effort de formalisation en matière de stratégie éducative soit une mission des spécialistes en éducation et de formation.

Selon les nouveaux programmes, nous voulons former un citoyen cultivé sur le plan intellectuel et physique ou corporel. Cependant, cette culture serait superficielle et interchangeable, c'est-à-dire qu'elle s'adaptera naturellement à la culture d'entreprise qu'on lui proposera. Nous craignons que le terme citoyen perdrait son sens étymologique et qu'il prendrait le sens d'écran, c'est-à-dire qu'il masquerait les finalités éducatives que l'on souhaiterait atteindre chez les apprenants. L'éducation physique et sportive forme alors des employés et non pas des citoyens à part entière équilibrés sur le plan cognitif, socio-affectif et psychomoteur. La citoyenneté ne se réduit pas seulement à l'employabilité comme le soulignent Bos, J. C. et Amade-Escot, C. (2004).

Enfin, nous terminons par une note d'espoir de Toualbi-Taâlabi, N. (2005, P. 30) où il espère depuis les années 2000 « à construire un nouveau système éducatif ouvert sur le monde et structuré autour des valeurs de la modernité intellectuelles et sociale... »

Références

- 1-Amart, P. – idéologie, conflits et pouvoirs, in Lamour, H. les quatre théorisations de l'éducation physique et sportive, revue EPS n°187, Paris, 1984.
- 2-Bos, C. Amade-Escot, C. (2004) – Les nouveaux programmes d'EPS en France, Analyse de l'échec de deux tentatives de renouveau : archaïsme des enseignants ou résistance à l'idéologie postmoderne ? In Jonnaert et A. M'Batika (sous la Dir.), Les réformes curriculaires : regards croisés (p. 113 – 155).
- 3-Bourdieu, P. Wasquant, L. (2000), - La nouvelle vulgate, le monde diplomatique, Mai, 6-7
- 4-Boutin, G. Julien, L. (2000) – L'obsession des compétences : son impact sur l'école et la formation des enseignants, Montréal, éditions Nouvelles.
- 5-Charlot, B. (1976) – La mystification pédagogique, in Lamour, H. Les quatre théorisations de l'EPS, revue EPS n°187, Paris, 1984, p. 12
- 6-Lamour, H. – Les quatre théorisation de l'EPS, revue EPS n°187, Paris, 1984.
- 7-Marot, G. Didactique de l'éducation physique et sportive, éditions Vigot, Paris, 2003
- 8-Marsault, C. (2011), - Epistémologie et histoire en Ecrit 1. Intervention du 15 novembre 2011 à l'UFRSTAPS de Dijon, France 2011.
- 9-Mérieu, P. et Guiraud, M. (1997) – L'école ou la guerre civile, Plon, Paris, 1997.
- 10-Tawil, S. (2005), - Introduction aux enjeux et aux défis de la refonte pédagogique en Algérie. In programme d'appui de l'UNESCO à la réforme du système éducatif – PARE – LA REFONTE DE LA PEDAGOGIE EN ALGERIE ? Défis et enjeux d'une société en mutation, Ministère de l'Education Nationale.
- 11-Toualbi-Taâlibi, N. (2005), - Changement social, représentation identitaire et refonte de l'éducation en Algérie. In programme d'appui de l'UNESCO à la réforme du système éducatif – PARE – LA REFONTE DE LA PEDAGOGIE EN ALGERIE ? Défis et enjeux d'une société en mutation, Ministère de l'Education Nationale.